

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	31
Nombre de pouvoirs	8
Votants	39

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2025 – 095

ATTRIBUTION DU MARCHE DE FOURNITURE DE CARBURANT PAR CARTES ACCREDITIVES

Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à 18h30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Saint Sulpice les Champs, au nombre de trente et un sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 4 décembre 2025.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Stéphane DUCOURTIOUX ; Nadine HAGENBACH ; Jean-Pierre LANNET ; Jacques MOUTARDE ; Isabelle DUGAUD ; Jean-Luc LEGER ; Michel GOMY ; Catherine DEBAENST ; Alexis TOURADE ; Alain DETOLLE ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Marie-Hélène FOURNET ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Gérard SALVIAT (Suppléant de Thierry LETELLIER) ; Laurent LHERITIER ; Pascal MERIGOT ; Evelyne CHABANT ; Laurence CHEVREUX ; Pierrette LEGROS ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Roger FOUGERON ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIORET ; Monique DEPEIGE ; Didier MIOMANDRE ; Claude BIALOUX ; Valérie BERTIN et Jacques TOURNIER.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Thierry ROGER à Stéphane DUCOURTIOUX ; Mireille LEJUS à Jean-Pierre LANNET ; Bernard ROUGIER à Isabelle DUGAUD ; Serge DURAND à Alexis TOURADE ; Philippe ESTERELLAS à Renée NICOUX ; Philippe COLLIN à Laurence CHEVREUX ; Nadine RAVET à Didier MIOMANDRE ; Christian ARNAUD à Claude BIALOUX.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mesdames et Messieurs

Guy BRUNET ; Céline COLLET-DUFAYS ; Annick BAUCULAT ; Didier TERNAT ; Philippe LEFAURE ; Jacques BŒUF.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-023-200044014-20251211-2025_095-DE

Monsieur Claude BIALOUX présente le rapport suivant.

Contexte :

La Communauté de communes dispose d'un parc d'une vingtaine de véhicules : voitures, utilitaires et camions. Elle possède aussi des matériels équipés de moteurs thermiques (tracteur, tractopelle, petits matériels). Le parc est essentiellement composé de véhicules à moteur diesel.

Depuis octobre 2022, la fourniture en carburant est assuré par la société CAPAWY II (Netto Aubusson) par le biais d'un accès à la station-service de la ZI du Mont. La société a fourni un parc de badges permettant un accès contrôlé pour chaque véhicule de la collectivité.

Le contrat ayant abouti à son terme, il est nécessaire de renouveler ce marché.

Présentation de la demande :

La présente délibération vise à attribuer le marché 2026 de fourniture de carburant. Passé sous la forme d'un accord cadre à bons de commande, les principales prestations attendues sont :

- La fourniture de Gazole routier, d'AdBlue et essence,
- La fourniture de cartes accréditives pour chaque véhicule de l'intercommunalité,
- Un point de livraison adapté PL et situé dans le périmètre de l'EPCI.

Éléments d'appréciation :

Ce marché a fait l'objet d'une mise en concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée (MAPA) conformément aux règles de la commande publique avec une date de remise des offres fixée au 24 novembre 2025 après 5 semaines de consultation.

Deux offres ont été déposées :

- 1. SAS CAPAWY II NETTO, ZI du Mont 23 200 Aubusson**
- 2. SOCIETE GREENWAY, 5 Rue Pleyel, bureau 3,93 200 Saint Denis**

Le rapport d'analyse des offres détaille l'examen des deux dossiers déposés. Il en résulte le classement final suivant :

	CAPAWY II NETTO	GREENWAY
<i>note prix / 60</i>	60,0	58,4
<i>note technique / 40</i>	33	31
Note finale	93,0	89,4

Éléments financiers :

Offre CAPAWY : les coûts de prestation concernent uniquement l'émission des cartes (badges). Considérant que le parc de badges a déjà été fourni lors du premier marché et qu'il est encore en service, l'offre de la société CAPAWY n'engendre aucune de dépenses de service. L'analyse aboutit donc à une notation de **60 / 60 points**, le tarif étant le plus économique.

Offre GREENWAY : la société GREENWAY propose un large panel de services associés à sa prestation. Les cartes de paiement fournies permettent des dépenses en carburants, péages, recharges électriques, parkings et lavages. De plus, pour assurer le suivi des flottes, la société propose un service « backup » de gestion des cartes de paiement : *supervision, gestion, données, etc.* Les cartes sont fournies sur la base d'un abonnement mensuel qui représenterait une dépense d'environ 800 € / an pour la collectivité. De plus, la société se rémunère aussi par une commission de 2 % sur l'ensemble des prestations opérées. Ainsi, pour la livraison de 100 000 € TTC de carburant, les dépenses s'élèveraient à hauteur de 102 800 € TTC environ. L'analyse aboutit à une notation de **58,40 / 60 points**, le tarif étant moins économique.

Au regard des propositions reçues et de l'analyses réalisée, il apparaît que l'offre de CAPAWY II NETTO est à la fois la plus économique et la plus adaptée au besoin de la collectivité.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 39

Adopté à l'unanimité

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le marché de fourniture de carburant en station-service par cartes accréditives pour les véhicules intercommunaux à la société CAPAWY II NETTO,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer l'acte d'engagement relatif à ce marché.

Ainsi fait et délibéré le 11 décembre 2025 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le



REÇU EN PREFECTURE

le 17/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-023-200044014-20251211-2025_095-DE